



L'ACCOMPAGNEMENT DES
**ÉVÉNEMENTS
TRAUMATIQUES**
HORS ET EN MILIEU DE TRAVAIL

Dans chaque organisation de travail, des événements traumatiques peuvent survenir.

Afin de vous accompagner dans des situations telles accidents, agressions, décès, le service social du travail interentreprises de l'APAS-BTP vous apporte son expertise dès la connaissance de l'évènement.

Le service social du travail interentreprises de l'APAS-BTP :



Coconstruit le **dispositif** adapté à la situation



Identifie un **réseau d'acteurs** relais



Se met **à disposition** de la famille et/ou des proches



Organise les **prises en charge** individuelles nécessaires



Mobilise et coordonne son **réseau partenarial**

Afin de rompre l'isolement et de ne pas rester seul face à un événement grave, nous vous proposons une cellule d'accueil que vous pouvez contacter du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.



01 42 55 43 76



servicesocial.ssi1@apas.asso.fr

SCANNEZ CE QR-CODE

